

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **KlearGel 18 Figuier / KlearGel 35 Figuier / KlearGel 80 Figuier / KlearGel 130 Figuier / Kleargel 400 Figuier**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation identifiée : neutralisant d'odeurs.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Neutralisant d'odeurs
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- **Producteur/fournisseur:**
KLEARIOS
6, route de Bergheim
F-67600 Sélestat
+ 33 (0)3 88 49 61 96
- **Service chargé des renseignements:** fds-service@klearios.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: ORFILA 01-45-42-59-59 (France)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger** GHS05, GHS07
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Géraniol
eugenol
Hexyl cinnamic aldéhyde
- **Mentions de danger**
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Conseils de prudence**
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- **Risques pour l'environnement:** Prévenir toute dispersion massive accidentelle dans l'environnement.
- 2.3 Autres dangers
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

Nom du produit: **KlearGel 18 Figuier / KlearGel 35 Figuier / KlearGel 80 Figuier / KlearGel 130 Figuier / Kleargel 400 Figuier**

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 115-95-7 EINECS: 204-116-4	Linalyl acétate ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	2,5-10%
CAS: 106-24-1 EINECS: 203-377-1	Géraniol ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	≤ 2,5%
CAS: 78-70-6 EINECS: 201-134-4	Linalol ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	≤ 2,5%
CAS: 97-53-0 EINECS: 202-589-1	eugenol ⚠ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	≤ 2,5%
CAS: 101-86-0 EINECS: 202-983-3	Hexyl cinnamic aldéhyde ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	≤ 2,5%
CAS: 5392-40-5 EINECS: 226-394-6	Citral ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	≤ 2,5%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:** En cas d'incendie tous les moyens d'extinction peuvent être utilisés.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Aucun.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Monoxyde de carbone (CO)

· 5.3 Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète.

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer au paragraphe 8.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter le produit dans le milieu naturel. En cas de dispersion accidentelle, prendre toute mesure pour éviter la contamination des sols et des cours d'eau, recueillir le maximum de produit dans un récipient propre pour pouvoir le réutiliser ou l'éliminer (voir section 13). Si le produit contamine des nappes d'eau, rivière ou égouts prévenir les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.

(suite page 3)

Nom du produit: KlearGel 18 Figuier / KlearGel 35 Figuier / KlearGel 80 Figuier / KlearGel 130 Figuier / KlearGel 400 Figuier

(suite de la page 2)

• **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

• **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec les yeux. porter des lunettes de protection.
Eviter l'inhalation prolongée des vapeurs. utiliser le produit dans une zone aérée.
Eviter le contact prolongée avec la peau. Ne pas chauffer le produit. Ne pas exposer ses vapeurs à une flamme.

• **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

• **Stockage:**

• **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Conserver le récipient dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.
Eviter le contact avec certains matériaux plastiques (PVC par exemple) et des métaux nus.

• **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

• **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Protéger contre le gel.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
Stocker au frais (température inférieure à 25 °C) à l'abri de l'air et de la lumière dans des récipients bien fermés.
Le produit garde ses propriétés un an dans l'emballage d'origine.

• **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

• **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

• **8.1 Paramètres de contrôle**

• **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

• **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **8.2 Contrôles de l'exposition**

• **Équipement de protection individuel:**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Se nettoyer les mains après toute manipulation.

• **Protection respiratoire:**

En fonction de la tâche à réaliser, on peut utiliser un masque de protection type FFP2 (lors d'une exposition de longue durée dans un lieu confiné, non ventilé). Exposition ponctuelle de courte durée (simple manipulation ou mise en œuvre en extérieur) pas de protections particulières.

• **Protection des mains:**



Gants de protection

(suite page 4)

Nom du produit: **KlearGel 18 Figuier / KlearGel 35 Figuier / KlearGel 80 Figuier / KlearGel 130 Figuier / KlearGel 400 Figuier**

· Protection des yeux:

(suite de la page 3)



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: En fonction de la tâche à réaliser, on peut porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme:

solide : polymère diffusant

Couleur:

Ambré

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non applicable.

· Changement d'état

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

Non déterminé.

· Point d'éclair:

Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux):

Non déterminé.

· Température d'inflammation:

Non déterminé.

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

· Densité:

Non déterminée.

· Densité relative

Non déterminé.

· Densité de vapeur.

Non applicable.

· Vitesse d'évaporation

Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Très peu soluble

· Coefficient de partage (n-octanol/eau):

Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique:

Non applicable.

Cinématique:

Non applicable.

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles: Les agents oxydants fort.

(suite page 5)

Nom du produit: **KlearGel 18 Figuier / KlearGel 35 Figuier / KlearGel 80 Figuier / KlearGel 130 Figuier / KlearGel 400 Figuier**

- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Aucun.
Décomposition thermique voir paragraphe 5.

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
• **Toxicité aiguë** Pas de données.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

78-70-6 Linalol

Oral	LD50	2790 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5610 mg/kg (lapin)

97-53-0 eugenol

Oral	LD50	1930 mg/kg (rat)
------	------	------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
• **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque des lésions oculaires graves.
- **des voies respiratoires:** Possibilité d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Eliminer conformément aux normes des autorités locales.

(suite page 6)

Nom du produit: **KlearGel 18 Figuier / KlearGel 35 Figuier / KlearGel 80 Figuier / KlearGel 130 Figuier / Kleargel 400 Figuier**

(suite de la page 5)

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------|
| · 14.1 Numéro ONU | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Pollutant: | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger** GHS05, GHS07
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
 - Géraniol
 - eugenol
 - Hexyl cinnamic aldéhyde
- **Mentions de danger**
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Conseils de prudence**
 - P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 - P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 - P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 - P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 - P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 7)

**Nom du produit: KlearGel 18 Figuier / KlearGel 35 Figuier / KlearGel 80 Figuier /
KlearGel 130 Figuier / KlearGel 400 Figuier**

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Utilisation recommandée:** Neutralisant d'odeur.
- **Phrases importantes**
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Acronymes et abréviations:**
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 - Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 - Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 - Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**